

0470003Y
ACADEMIE DE BORDEAUX
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE JEAN BAPTISTE DE BAUDRE
5 ALLEE PIERRE POMAREDE
47916 AGEN CEDEX 9
Tel : 0553775600

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 2
Numéro d'enregistrement : 29
Année scolaire : 2023-2024
Nombre de membres du CA : 29
Quorum : 15
Nombre de présents : 23

Le conseil d'administration

Convoqué le : 13/11/2023

Réuni le : 23/11/2023

Sous la présidence de : David Silveira

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à BARCELONE , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

Pièce(s) jointe(s)

Oui Nombre: 1

Libellé de la délibération :

BARCELONE :

Le conseil d'administration :

- approuve l'organisation du voyage à Barcelone
- autorise le chef d'établissement à prendre tout acte relatif à l'organisation du voyage
- arrête le montant de la participation des familles à 267€

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	24
Pour :	24
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Conseil d'administration

BARCELONE

Classes : 41 étudiants de BTS SAM

OBJECTIFS: découvrir l'environnement professionnel d'un autre pays et sa culture.

RESPONSABLES DU PROJET :

M. MAYNARD ET M. PROTIN

dates : du 7 au 9 février 2024

Nombres d'élèves : 41

Accompagnateurs : 4

DEPENSES		RECETTES	
Voyage tout compris	12 015,00 €	Participation des familles	10 906,00 €
Transport en autocar Hébergement en auberge de jeunesse		266,00 € 41 élèves	
		Dons des associations	40,00 €
		Participation du Lycée:	1 069,00 €
TOTAL	12 015,00 €	TOTAL	12 015,00 €

coût par participant

267,00 €

- ▶ Approbation du projet de voyage
- ▶ Autorisation de la signature du contrat avec un voyageur
- ▶ Montant de la participation des familles par élève : 266,00 €
- ▶ Acceptation des dons d'organismes ou d'associations